

DELIBERATION N° CP 10-610

DU 8 JUILLET 2010

SOUTIEN AUX ARTS PLASTIQUES
Troisième affectation pour 2010
SOUTIEN AUX ARTS NUMERIQUES
Deuxième affectation pour 2010



LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL REGIONAL D'ILE-DE-FRANCE

- VU Le Code Général des collectivités territoriales
- VU Le Code des marchés publics
- VU La délibération du Conseil régional n° CR 10-10 du 16 avril 2010 relative aux délégations d'attributions du Conseil Régional à sa Commission permanente ;
- VU Le règlement budgétaire et financier de la Région Ile de France
- VU La délibération n° CR 31-05 du 23 juin 2005 relative aux aides régionales dans le domaine culturel
- VU La délibération n°CP 07-280 du 22 mars 2007 relative à l'adoption de la convention au titre des manifestations arts plastiques
- VU La délibération n°CP 10-165 du 28 janvier 2010 relative à l'adoption de la convention au titre des lieux de diffusion de l'art contemporain.
- VU Le budget 2010 de la Région Ile-de-France
- VU Le rapport CP 10-610 présenté par monsieur le président du conseil régional d'Ile-de-France
- VU L'avis de la commission des Finances, de la contractualisation et de l'administration générale ;
- VU L'avis de la commission de la culture

APRES EN AVOIR DELIBERE

Article 1

Décide de participer au titre du dispositif « Soutien aux manifestations d'arts plastiques » au financement des projets détaillés en annexe à la délibération, par l'attribution de subventions dont le montant maximum est déterminé par application du pourcentage de participation régionale à la base subventionnable des projets.

Subordonne l'attribution des subventions à la conclusion avec les bénéficiaires d'une convention conforme à la convention type d'aide aux réseaux approuvée par la délibération CP 07-280 du 27 mars 2007 et autorise le Président à la signer.

Affecte une autorisation d'engagements de 33 000€, disponibles sur le Chapitre 933 « Culture, sports et loisirs » Code fonctionnel 312 « Activités artistiques et culturelles » Programme HP 312-006 « Aide à la création et à la diffusion des arts plastiques » Action 13100601 « Soutien aux manifestations d'arts plastiques du budget 2010 », conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 2

Décide de participer au titre du dispositif « Soutien aux manifestations d'arts plastiques » au financement des projets des lieux de diffusion de l'art contemporain, détaillés en annexe par l'attribution de subventions dont le montant maximum est déterminé par application du pourcentage de participation régionale à la base subventionnable des projets.

Subordonne l'attribution des subventions à la conclusion avec les bénéficiaires d'une convention conforme à la convention type d'aide aux lieux de diffusion de l'art contemporain approuvée par la délibération CP 10-165 du 28 janvier 2010 et autorise le Président à les signer.

Affecte une autorisation d'engagements de **50 000 €**, disponibles sur le Chapitre 933 « Culture, sports et loisirs » Code fonctionnel 312 « Activités artistiques et culturelles » Programme HP 312-006 « Aide à la création et à la diffusion des arts plastiques » Action 13100601 « Soutien aux manifestations d'arts plastiques du budget 2010 », conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 3

Décide de participer au titre du dispositif « Soutien aux manifestations d'arts plastiques » au financement des projets dans le domaine des arts numériques, détaillés en annexe, par l'attribution de subventions dont le montant maximum est déterminé par application du pourcentage de participation régionale à la base subventionnable des projets.

Subordonne l'attribution des subventions à la conclusion avec les bénéficiaires d'une convention conforme à la convention type d'aide aux lieux de diffusion de l'art contemporain approuvée par la délibération CP 07-280 du 22 mars 2007 et autorise le Président à les signer.

Affecte une autorisation d'engagements de **6 500 €**, disponibles sur le « Chapitre 933 Culture, sports et loisirs » Code fonctionnel 312 « Activités artistiques et culturelles » Programme HP 312-007 « Aide à la création et à la diffusion numérique » Action 13100702 « promotion activités de création et de diffusion numérique du budget 2010 », conformément à l'état récapitulatif joint en annexe 1.

Article 4

Conformément à l'article 29 du règlement budgétaire et financier, autorise, à titre exceptionnel et dérogatoire le versement de la subvention affectée dans le cadre de la présente délibération aux organismes mentionnés ci-après pour des manifestations commencées ou terminées lors du vote de la commission permanente.

Pour les bénéficiaires suivants le début d'exécution de l'action est réputé comme suit :

Nom de la structure	Date de la manifestation	Démarrage de l'action Date de prise en compte des dépenses	Montant de la subvention
ESPACE JULES VERNE : CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DE BRETIGNY	Programmation annuelle	10 janvier 2010	25 000 €
LA GALERIE CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DE NOISY LE SEC	Programmation annuelle	3 décembre 2009	25 000 €

LE CYCLOP	Ouverture annuelle 1 ^{er} mai au 31 octobre	1 ^{er} mars 2010	5 000€
L'ATELIER QUETZAL	Inauguration début 2011	22 décembre 2009	20 000€
ART DIFFUSION/FRASQ	3-25 octobre 2010	5 janvier 2010	8 000€
INCIDENT (Art & Technologie)	1-3 octobre 2010	10 février 2010	6 500€

**Vu et transmis à M. le Préfet de Région,
en application de l'article 7 de la loi
du 22 juillet 1982, le 12 JUIL. 2010**

**Le Président du Conseil Régional
d'Ile de France**

JEAN-PAUL HUCHON



ANNEXE 1 A LA DELIBERATION

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du : 08/07/2010

Budget : 2010

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131006 - Aide à la création et à la diffusion des arts plastiques
Action :	13100601 - Soutien aux manifestations d'arts plastiques

Dispositif : 00000097 - Aides aux manifestations culturelles

<input checked="" type="checkbox"/> Dossier :	10012293 - Programmation du centre d'Art La Galerie à Noisy-Le-Sec		
Bénéficiaire :	R1259 - VILLE DE NOISY-LE-SEC		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER		
Montant total :	25 000,00 €	Code nature :	65734
Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
518 700,00 €	HT 4,81 %	25 000,00 €	

<input checked="" type="checkbox"/> Dossier :	10011691 - centre d'art contemporain de Brétigny		
Bénéficiaire :	P0003392 - CENTRE D'ART CONTENPORAIN DE BRETIGNY		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER		
Montant total :	25 000,00 €	Code nature :	65738
Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
133 200,00 €	HT 18,76 %	25 000,00 €	

<input checked="" type="checkbox"/> Dossier :	09007377 - EXPOSITION HELP		
Bénéficiaire :	R34234 - L ATELIER QUETZAL		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER		
Montant total :	20 000,00 €	Code nature :	6574
Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
121 000,00 €	HT 16,53 %	20 000,00 €	

<input checked="" type="checkbox"/> Dossier :	10012194 - FRASQ, rencontre de la performance		
Bénéficiaire :	R38406 - ARTS DIFFUSION		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER		
Montant total :	8 000,00 €	Code nature :	6574
Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
42 150,00 €	HT 18,97 %	8 000,00 €	

Etat récapitulatif des subventions proposées au vote

Commission permanente du : 08/07/2010

Budget : 2010

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131006 - Aide à la création et à la diffusion des arts plastiques
Action :	13100601 - Soutien aux manifestations d'arts plastiques

Dispositif : 00000097 - Aides aux manifestations culturelles

<input checked="" type="checkbox"/> Dossier :	10012231 - ASSOCIATION LE CYCLOP MILLY-LA-FORET		
Bénéficiaire :	R4642 - LE CYCLOP		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER		
Montant total :	5 000,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
155 350,00 €	HT 3,21 %	5 000,00 €	

Total sur le dispositif 00000097 - Aides aux manifestations culturelles : 83 000,00 €

Total sur l'imputation 933 - 312 - 131006 - 13100601 : 83 000,00 €

Chapitre :	933 - Culture, sports et loisirs
Code fonctionnel :	312 - Activités culturelles et artistiques
Programme :	131007 - Aide a la creation et diffusion numeriques
Action :	13100702 - Promotion activites de creation et de diffusion numeriques

Dispositif : 00000162 - Soutien aux évènements et manifestations dans le domaine des contenus numériques, de l'internet et du multimédia

<input checked="" type="checkbox"/> Dossier :	10012244 - Upgrade Hors-série 2 Manifestation Politique Zéro/espace Niemeyer Paris		
Bénéficiaire :	P0008595 - INCIDENT (art & technologie)		
Localisation :	REGION ILE DE FRANCE		
CPER / CPRD :	Hors CPER		
Montant total :	6 500,00 €	Code nature :	6574

Base subventionnable :	Taux de participation :	Montant prévisionnel maximum de la subvention régionale	
22 000,00 €	HT 29,55 %	6 500,00 €	

Total sur le dispositif 00000162 - Soutien aux évènements et manifestations dans le domaine des contenus numériques, de l'internet et du multimédia : 6 500,00 €

Total sur l'imputation 933 - 312 - 131007 - 13100702 : 6 500,00 €

ANNEXE 2 A LA DELIBERATION

LES PROJETS ART PLASTIQUE

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 09007377
--

Commission Permanente du 8 juillet 2010

Objet : EXPOSITION HELP

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux manifestations culturelles	121 000,00 €	16,53 %	20 000,00 €
Montant Total de la subvention			20 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131006-HP312-006
13100601-Soutien aux manifestations d'arts plastiques

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : L ATELIER QUETZAL
 Adresse administrative : 123 RUE DU FBG ST ANTOINE
75011 PARIS 11
 Statut Juridique : Association
 Représentant :
 Objet : Centre international de création et de formation.

Date de publication au JO : 30 mars 1996

N° SIRET : 41467721100024

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux manifestations culturelles
 Date prévisionnelle de début de projet : 1 juin 2010
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 janvier 2011
 Démarrage anticipé de projet : Oui
 Motivation démarrage anticipé :

Objectifs :

L'atelier Quetzal, centre international de création et de formation a pour objet de concevoir , produire et exploiter des projets sociaux et artistiques contre l'exclusion et la précarité avec des populations défavorisées.

Description :

Le mur "HELP" est un projet de sculpture dans l'espace public en Ile-de-France avec une première installation prévue place de la République à Paris. Sculpture organique et interactive, ce MUR de 5 mètres de haut sur 10 mètres de long d'une épaisseur de 2 mètres, sera construit avec des tôles d'acier travaillées par l'érosion du temps. Sur sa hauteur et sur ces deux flans, le mot HELP prendra sa place. Au sommet du MUR un olivier fera figure de résistance, d'espoir, de vie. Un dispositif de lumières, raccordé au système d'éclairage de la ville sera installé à l'intérieur du mur afin de faire rayonner le mot sur la place à la tombée du jour. Une bande son accompagnera la sculpture et sera réalisée à partir d'entretiens filmés réalisés avec des personnalités (Boutros Boutros- Ghali, Edouard Glissant, Albert Jacquard, Jack Ralite et d'autres personnalités). En conviant des forces intellectuelles et humaines autour de sujets de

société, ces personnalités apporteront de par leur expériences une réflexion sur les problématiques contemporaines.

Les entretiens seront diffusés par le biais de perforations discrètes dans le mur et dans lesquelles sont placées un haut parleur de type "murmuros" qui permet d'entendre le message en approchant l'oreille. Les entretiens filmés donneront lieu par la suite à un documentaire. Enfin le public pourra apporter sa contribution en glissant des messages dans les interstices prévus à cet effet dans la sculpture.

Oeuvre interactive et interrogative quant aux problématiques de notre société, elle se veut également solidaire et invite à la prise de parole citoyenne.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

CPER: Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2010

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
atelier de construction	2 500,00	2,07%
salaire des intervenants techniquesmatériaux	37 400,00	30,91%
matériaux	40 000,00	33,06%
matériels et transports	6 900,00	5,70%
salaires des autres intervenants	8 200,00	6,78%
bureau de controle	8 000,00	6,61%
conférences débats	6 000,00	4,96%
installation exposition et démontage	12 000,00	9,92%
Total	121 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Ville de Paris	40 000,00	33,06%
la maison de l'Arbre	20 000,00	16,53%
CRIF	24 000,00	19,83%
mairie du 10ème et du 11ème	14 000,00	11,57%
prefecture de Seine Saint denis	10 000,00	8,26%
Fondations	13 000,00	10,74%
Total	121 000,00	100,00%

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 10012194
--

Commission Permanente du 8 juillet 2010

Objet : FRASQ, RENCONTRE DE LA PERFORMANCE

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux manifestations culturelles	42 150,00 €	18,97 %	8 000,00 €
Montant Total de la subvention			8 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131006-HP312-006
13100601-Soutien aux manifestations d'arts plastiques

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : ARTS DIFFUSION
 Adresse administrative : 16 RUE CHARLES FREROT
94250 GENTILLY
 Statut Juridique : Association
 Représentant :
 Objet : NC

Date de publication au JO : NC

N° SIRET : 37842281000028

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux manifestations culturelles
 Date prévisionnelle de début de projet : 3 octobre 2010
 Date prévisionnelle de fin de projet : 25 octobre 2010
 Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

A l'occasion d'une première édition en 2009, l'association Art Diffusion a permis la rencontre de 23 artistes autour de 38 rendez-vous artistiques pluridisciplinaires, sous la forme de performances. A travers cette manifestation, l'association propose au grand public, de manière innovante une présentation de la performance comme forme émergente de la création et pluridisciplinaire. A travers la manifestation FRASQ, il s'agit de créer un temps fort, en réseau autour des formes de la performance. Pour cette deuxième édition, il s'agira également de s'interroger sur la dimension de la partition dans le champs de la performance, notamment dans le domaine des arts visuels.

Description :

En 2010, l'association Art diffusion souhaite renouveler cette rencontre de la performance dans son lieu de diffusion à Gentilly mais également à travers un réseau de 9 lieux de diffusion associés comme "Anis Gras"; la Maison des arts de Malakoff ou Le Plateau-Frac Ile-de-France en Ile-de-France. L'objectif est pour l'association d'harmoniser les propositions autour de la performance entre les lieux partenaires et créer pendant 3 semaines une émulation autour d'un parcours et favoriser les rencontres et déplacement du public. Il s'agit par ailleurs au niveau artistique de favoriser des projets artistiques pluridisciplinaires et,

notamment dans le domaine des arts visuels, qui interrogent les temporalités et les espaces de la représentation. En amont et en aval, des temps de réflexion et des séances de travail avec les artistes permettront en plus d'ateliers ouverts au public d'appréhender cette forme de création artistique.

Un calendrier de proposition, cohérent dans sa chronologie, permettra de faciliter l'accès du public, en développant l'idée de rencontres qui se déplacent et de projets d'artistes qui s'inscrivent sur plusieurs sites.

25 artistes sont invités à ce jour, plasticiens, musiciens et danseurs, mais également des critiques d'art, historiens et philosophe pour apporter une contribution autour de la question de l'improvisation et de sa partition comme moyen de transmission. En effet, depuis son émergence aux Etats-Unis dans les années 1950, la performance demeure une forme d'art qui résiste à toute définition. La programmation sera à la fois "ouverte" pour une part, c'est à dire non limitée dans le temps et une autre plus encadrée, conçue comme un scénario ou les différentes performances s'articulent entre elles pour créer une forme de parcours.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

CPER: Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2010

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
frais de fonctionnement de la salle	2 300,00	5,46%	Ville de Gentilly	5 500,00	13,05%
Frais de production	3 150,00	7,47%	Conseil Général du 94	5 000,00	11,86%
Rémunération des personnels	24 900,00	59,07%	Conseil Régional d'Ile de France	10 000,00	23,72%
rémunération des artistes	8 000,00	18,98%	Emploi tremplin	3 750,00	8,90%
Frais de communication - publicité	3 100,00	7,35%	DRAC	4 000,00	9,49%
Divers	700,00	1,66%	FONDS PROPRES	12 900,00	30,60%
Total	42 150,00	100,00%	Partenariats privés	1 000,00	2,37%
			Total	42 150,00	100,00%

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (informations en cours de consolidation) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2008	Soutien à la création et à la diffusion numérique	7 047,61 €
2010	Aides aux manifestations culturelles	8 000,00 €
	Montant total	15 047,61 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 10012231
--

Commission Permanente du 8 juillet 2010

Objet : ASSOCIATION LE CYCLOP MILLY-LA-FORET

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux manifestations culturelles	155 350,00 €	3,21 %	5 000,00 €
Montant Total de la subvention			5 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131006-HP312-006
13100601-Soutien aux manifestations d'arts plastiques

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : LE CYCLOP
 Adresse administrative : PLACE DE LA REPUBLIQUE BP 41
91490 MILLY LA FORET
 Statut Juridique : Association
 Représentant :
 Objet : Favoriser la découverte et la connaissance de l'oeuvre Le Cyclop de Jean Tinguely.

Date de publication au JO : 29 juin 1988

N° SIRET : 38509843900024

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux manifestations culturelles
 Date prévisionnelle de début de projet : 1 mai 2010
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 octobre 2010
 Démarrage anticipé de projet : Oui
 Motivation démarrage anticipé : L'association le Cyclop propose une ouverture au Public partielle dans l'année en fonction des conditions saisonnières puisque l'oeuvre à découvrir est une oeuvre in situ en forêt.

Description :

L'association Le Cyclop entend entretenir, promouvoir et valoriser l'oeuvre de Jean Tinguely. La première activité de l'association est d'assurer la maintenance technique du site, l'entretien de la sculpture et de ses abords, sa restauration en accord avec le Centre National des Arts Plastiques et les artistes et leurs ayants-droits.

Afin de pouvoir accueillir le public de mai à octobre (dès avril pour les scolaires), l'association recrute et forme des guides. Le site est ouvert au grand public mais axe également sa politique d'accueil sur des visites et actions de médiation culturelle à destination des scolaires, de la maternelle aux écoles d'architecture et arts appliqués, ainsi que pour des publics spécifiques (personnes handicapées en hôpital de jour par exemple).

La présence du « Cyclop », maison sculpture de Jean Tinguely et Nicky de Saint Phalle, construite en forêt de Fontainebleau, non loin de Milly-la-Forêt, au coeur du parc régional du Gâtinais, a

justifié l'intérêt du Conseil Régional dès 2000.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

CPER: Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2010

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
charges d'exploitation	32 200,00	20,73%	Droits d'entrée	40 700,00	26,20%
honoraires guide	3 200,00	2,06%	produits dérivés	5 200,00	3,35%
Charges de personnels	119 950,00	77,21%	Région ILe-de-France	5 000,00	3,22%
Total	155 350,00	100,00%	Conseil général de l'Essonne	27 000,00	17,38%
			Ministère de la Culture	76 685,00	49,36%
			ville de Milly-La-Forêt	765,00	0,49%
			Total	155 350,00	100,00%

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2009	Aides aux manifestations culturelles	5 000,00 €
	Montant total	5 000,00 €

LES LIEUX DE DIFFUSION DE L'ART CONTEMPORAIN

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 10012293
--

Commission Permanente du 8 juillet 2010

Objet : PROGRAMMATION DU CENTRE D'ART LA GALERIE A NOISY-LE-SEC
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux manifestations culturelles	518 700,00 €	4,81 %	25 000,00 €
Montant Total de la subvention			25 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-65734-131006-HP312-006
13100601-Soutien aux manifestations d'arts plastiques

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : VILLE DE NOISY-LE-SEC
 Adresse administrative : PLACE DU MARECHAL FOCH
93130 NOISY-LE-SEC
 Statut Juridique : Commune
 Représentant : MADAME ALDA PEREIRA-LEMAITRE, MAIRE
 N° SIRET : 21930053000017

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux manifestations culturelles
 Date prévisionnelle de début de projet : 6 janvier 2010
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2010
 Démarrage anticipé de projet : Oui
 Motivation démarrage anticipé : Les activités du centre d'art sont des activités qui se déroulent tout au long de l'année autour de la programmation des expositions.

Objectifs :

Établie en 1999 dans une ancienne maison de notaire en Seine-Saint-Denis, La Galerie de Noisy-le-Sec offre aux différents publics une programmation basée sur l'art comme expérience sensible et réflexion de notre rapport au monde.

Quatre expositions par an, accompagnées de publications de référence, permettent de découvrir des œuvres inédites d'artistes internationalement reconnus aux côtés du travail d'artistes émergents.

Accompagnant au quotidien les artistes français par la production de nouvelles œuvres et des résidences, La Galerie participe aussi à l'ouverture de la scène artistique française à l'international par l'édition d'un journal bilingue gratuit pour chaque exposition et par l'accueil depuis 2006 de curateurs étrangers en résidence.

Description :

En 2010 La Galerie propose 2 exposition personnelles de Bettina Samson (janvier février 2010) et Jason Dodge (mai-juillet 2010) , une exposition des "Petits travaux de la La Galerie, exposition pédagogique des travaux réalisés par les groupes scolaires et les groupes ayant suivis les ateliers pédagogiques menés sur 2 expositions et deux expositions collectives (février-avril et septembre -novembre 2010).

A travers cette diversité d'expositions de jeunes artistes et d'artistes confirmés La Galerie propose une vision prospective de la création contemporaine et s'attache depuis plusieurs années à la faire partager par le plus grand nombre.

Ainsi autour des expositions rayonnent un certain nombre d'actions pédagogiques, de rencontres, de performances : à titre d'exemple, "Un temps pour l'art", atelier de critique d'art ou des parcours croisés en 2010 théâtre et art plastique .

Enfin La Galerie est également un lieu de résidence d'artiste, puisque chaque année elle accueille à la fois un commissaire étranger en résidence et un artiste plasticien pendant 6 mois. Cette caractéristique en fait une spécificité très particulière qui participe au rayonnement international du centre.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

CPER: Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2010

Dépenses (€)			Recettes (€)		
Libellé	Montant	%	Libellé	Montant	%
Salaires	276 500,00	53,31%	Ville de Noisy-le-Sec	326 200,00	62,89%
Frais de gestion	26 800,00	5,17%	Ministère de la Culture	63 000,00	12,15%
Frais de déplacement	2 000,00	0,39%	Conseil général du 93	86 000,00	16,58%
résidences artiste et curateur	24 300,00	4,68%	Conseil Régiona Ile-de-France	25 000,00	4,82%
expositions et actions culturelles	69 600,00	13,42%	ventes de catalogues	500,00	0,10%
actions jeunes publics	60 500,00	11,66%	retour sur production d'oeuvres	1 000,00	0,19%
Documentation	1 000,00	0,19%	Autres organismes (fondation de France)	17 000,00	3,28%
communication et éditions	58 000,00	11,18%			
Total	518 700,00	100,00%	Total	518 700,00	100,00%

ANTERIORITE DES FINANCEMENTS PUBLICS

Antériorité du soutien régional (*informations en cours de consolidation*) :

Année	Dispositif d'aide	Montant voté
2007	Aide aux chantiers de fouilles archéologiques	7 500,00 €
2007	Construction et aménagement des conservatoires et écoles de musique contrôlés	914 694,00 €
2008	Divers Dispositifs en investissement	40 817,50 €
2008	Aides aux manifestations culturelles	20 000,00 €
2008	Habitat privé : Ingénierie	10 869,50 €
2008	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	15 870,00 €
2008	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée dans l'intérêt régionale	8 000,00 €
2008	Soutien au Réseau Information Jeunesse	1 000,00 €

2009	Politique autonome en faveur des sites en contrat urbain de cohésion sociale	350 000,00 €
2009	Soutien au Réseau Information Jeunesse	2 856,00 €
2009	ASQS - Contractualisation avec les territoires d'intervention régionale	15 870,00 €
2009	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée d'intérêt régional	11 186,00 €
2009	Divers Dispositifs en investissement	514 795,40 €
2009	Aides aux manifestations culturelles	20 000,00 €
2009	Animation sociale des quartiers - Action non contractualisée dans l'intérêt régionale	10 000,00 €
2009	Plans municipaux contre les bruits	7 200,00 €
2010	Soutien régional à la gestion des déchets	2 744,00 €
2010	Accessibilité des transports	74 515,00 €
2010	Agendas 21 locaux - Première phase	40 000,00 €
2010	Chantiers solidarité	9 000,00 €
	Montant total	2 076 917,40 €

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 10011691
--

Commission Permanente du 8 juillet 2010

Objet : CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DE BRETAGNE
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Aides aux manifestations culturelles	133 200,00 €	18,76 %	25 000,00 €
Montant Total de la subvention			25 000,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-65738-131006-HP312-006
13100601-Soutien aux manifestations d'arts plastiques

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : CENTRE D'ART CONTEMPORAIN DE BRETAGNE
 Adresse administrative : 1 Place Saint-Exupéry - La Maréchaussée
91706 SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS
 Statut Juridique :
 Représentant :
 N° SIRET : 24910050400052

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Aides aux manifestations culturelles
 Date prévisionnelle de début de projet : 11 janvier 2010
 Date prévisionnelle de fin de projet : 31 décembre 2010
 Démarrage anticipé de projet : Oui
 Motivation démarrage anticipé :

Objectifs :

Centre d'Art Contemporain de Bretagne est un espace de production et de diffusion d'oeuvres d'art, ainsi qu'un espace de médiation et de pédagogie autour des expositions présentées dans le centre et hors les murs. Le Centre a pour vocation de montrer les formes les plus récentes de l'art vivant, en soutenant en amont la création et la production des oeuvres d'art, et en aval, l'exposition et la diffusion de ces travaux.

Le centre d'art contemporain de Bretagne organise des expositions, des rencontres avec les artistes, des colloques de réflexion, des ateliers de médiation et de pratique artistique. Il publie également des supports d'information à destination des amateurs et des spécialistes, et dispose d'un espace d'expositions et d'un espace de documentation.

Description :

En 2010, le CAC Bretagne entend poursuivre son projet culturel avec l'opération « Familiarisez vous avec l'art contemporain volet 2/1 2010 ! » qui souligne à travers un programme diversifié la place qu'occupe la création dans l'architecture des liens sociaux. Ce projet s'appuie sur la référence récurrente du programme du CAC Bretagne à Charles Fourier (1772-1837) et à sa définition du phalanstère et du familistère. Charles Fourier était un philosophe français, fondateur de l'école sociétaire, considéré comme une figure du "socialisme critico-utopique" par Marx et Engels.

Autour du projet « PHALENSTERE », opération exceptionnelle en 2010 et à la fois une publication et l'installations de l'artiste Hans Walter Muller "Paysage habitable" réalisé en 2003 avec les élèves du lycée Jean-Pierre Timbaud, le CAC de Brétigny, propose de montrer la réussite pédagogique de cette expérience et son rôle dans la diversification et la fidélisation des publics.

Publication et installation feront la démonstration de l'impact durable sur l'aménagement du centre d'art et exposeront tous les bénéfices offerts aux artistes et aux publics adultes et scolaires. Le lancement de la publication intitulé "ED spécial projet Phalanstère" coïncidera avec la fin des travaux du parvis communautaire de l'espace Jules Verne de Brétigny sur Orge.

Le Centre a installé en 2009 en résidence au centre d'art les chorégraphes Annie Vigier et Franck Apertet (les gens d'Uterpan). En 2010 un nouveau résident vient compléter cette équipe, Dominique Mathieu, designer qui mènera des actions avec le lycée et les professeurs d'art appliqué de l'Essonne.

Des actions de médiation sont proposées autour de ces expositions. De plus, le CAC Brétigny favorise la mobilité des publics en Ile de France en proposant des navettes au départ de Paris en direction du centre d'art et au départ du centre d'art en direction de lieux artistiques régionaux. Le CAC propose régulièrement un parcours en association avec le Domaine départemental de Chamarande et le centre d'art de l'école de Juvisy.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

CPER: Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2010

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
Frais artistiques	44 500,00	33,41%
Fournitures achats	3 000,00	2,25%
Locations	1 000,00	0,75%
Frais de personnels	67 200,00	50,45%
Frais de communication	17 000,00	12,76%
cotisations assurances	500,00	0,38%
Total	133 200,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
agglomération du Val d'Orge	108 200,00	81,23%
Conseil Régional d'Ile de France	25 000,00	18,77%
Total	133 200,00	100,00%

LE PROJET ART NUMERIQUE

FICHE PROJET DU DOSSIER N° 10012244
--

Commission Permanente du 8 juillet 2010

Objet : UPGRADE HORS-SERIE 2 MANIFESTATION POLITIQUE ZERO/ESPACE NIEMEYER PARIS
--

Libellé base subventionnable	Montant base subventionnable	Taux d'intervention	Montant de subvention maximum
Dépense subventionnable	22 000,00 €	29,55 %	6 500,00 €
Montant Total de la subvention			6 500,00 €

Imputation budgétaire : 933-312-6574-131007-HP312-007
13100702-Promotion activites de creation et de diffusion numeriques

PRESENTATION DE L'ORGANISME

Dénomination : INCIDENT (art & technologie)
 Adresse administrative : c/o T Dermineur 78 rue Anatole France
 92290 CHATENAY-MALABRY
 Statut Juridique : Association
 Représentant :
 Objet : Plateforme française dédiée au Netart.

Date de publication au JO : 10 mars 1996

N° SIRET : 44828604700023

PRESENTATION DU PROJET

Dispositif d'aide : Soutien aux évènements et manifestations dans le domaine des contenus numériques, de l'internet et du multimédia

Date prévisionnelle de début de projet : 1 octobre 2010

Date prévisionnelle de fin de projet : 3 octobre 2010

Démarrage anticipé de projet : Non

Objectifs :

Upgrade Paris existe depuis septembre 2006 et a été fondé dans le cadre de l'association Incident. Upgrade Paris est une plateforme de documentation et de diffusion artistique et culturelle, un rendez-vous mensuel, public et itinérant, autour des pratiques artistiques de toutes disciplines liées aux technologies numériques. Upgrade Paris complète Upgrade International, réseau de plus de 30 structures organisatrices de manifestations se réunissant autour de l'art numérique, et impliquées dans l'idée du rassemblement et de l'hybridation des cultures.

C'est dans ce contexte de mise en réseau que la manifestation "Politique Zero" s'est construite dans le cadre d'une série dont le premier numéro intitulé "Economie zero" s'est déroulé début 2010.

Description :

Politique Zéro est un évènement qui vise à rassembler des installations, des projections vidéos, des performances et des conférences : interventions d'artistes, de commissaires, de chercheurs, de théoriciens des scènes locales et internationales, sur les relations entre les médias et l'environnement politique, et des formes que celles-ci génèrent. A partir de l'observation d'une tendance croissante prise

par le marketing et la communication dans la sphère publique, la manifestation veut interroger la manière dont les formes, vocabulaires et symboles ont évolués avec les nouveaux moyens de diffusion et les mettre en regard avec le fonctionnement des démocraties , en donnant à voir l'utilisation de ces pratiques des images par des artistes.

Localisation géographique :

- REGION ILE DE FRANCE

CPER: Hors CPER

L'organisme ne récupère pas la TVA

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL PROPOSE PAR LE DEMANDEUR

Exercice de référence : 2010

Dépenses (€)		
Libellé	Montant	%
rémunération des auteurs et réalisateurs	6 550,00	29,77%
rémunération du commissaire de la manifestation	1 200,00	5,45%
Droits d'auteur	500,00	2,27%
Frais techniques	6 100,00	27,73%
Communication	4 500,00	20,45%
frais généraux	3 150,00	14,32%
Total	22 000,00	100,00%

Recettes (€)		
Libellé	Montant	%
Ministère de la Culture	10 000,00	45,45%
Conseil Régional d'Ile-de-France	6 500,00	29,55%
Pro Helvetia	700,00	3,18%
Mondriaan Fondation	2 580,00	11,73%
Ambassade des Etats-Unis	1 220,00	5,55%
recettes des actions	1 000,00	4,55%
Total	22 000,00	100,00%